



ISST
Institut
de Santé et de
Sécurité au Travail

CATALOGUE 2025 DE FORMATION

**FORMATION
DES CHARGÉS
DE SÉCURITÉ**

**FORMATION
EN ERGONOMIE**

**FORMATION
DES MÉDECINS
DU TRAVAIL**

**FORMATION
DES INFIRMIERS
DU TRAVAIL**

**MARDIS
DE LA PRÉVENTION**

WEBINAIRES

**CERCLES
DE SECURITE**

**RENCONTRES
MÉDICALES**

**Rencontre
Législative**

A PROPOS DE L'INSTITUT DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

L'Institut de santé et de sécurité au travail est une structure publique créée par la loi n°90-77 du 7/8/1990. Il est placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales.

L'Institut offre des services de consultation, d'assistance, de formation et d'information pour accompagner les entreprises dans leur gestion des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Il développe des connaissances pluridisciplinaires qu'il met à la disposition de tous ceux qui, en entreprise, sont chargés de la prévention des risques professionnels : chefs d'entreprises, médecins du travail, responsables de sécurité -qualité-environnement, membres de CSST, salariés...

Il s'adresse de plus en plus vers les relais : les formateurs des centres de formation professionnelle, les gérants et formateurs des bureaux privés de formation et de consulting, les contrôleurs relevant des structures publiques...

A la recherche de l'amélioration continue de la qualité de ses services, il a été certifié ISO 9001 (version 2008) en novembre 2015.

□ UNE EQUIPE DE TERRAIN

Son point fort est son équipe multidisciplinaire qui a construit une longue expérience grâce à ses interventions sur le terrain pour des diagnostics, conseils, accompagnements... Cette équipe est également sollicitée pour des visites coordonnées avec les contrôleurs de la CNAM, les médecins inspecteurs du travail et les inspecteurs du travail relevant du ministère des affaires sociales. Elle participe par ailleurs, dans l'élaboration de textes juridiques et normatifs. Cette équipe constitue le pool de formateurs de l'ISST.

□ DES METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs de l'ISS T obéissent à des principes pédagogiques dynamiques axés sur l'action et la pratique. Une uniformité des méthodes et procédures est garantie pour toutes les actions de formation. La fixation d'objectifs et d'indicateurs pédagogiques permet d'évaluer à chaud et à froid l'amélioration des compétences pour chaque participant.

□ UN ORGANISME AGREÉ D'OFFICE

L'Institut étant créé par une loi n'est pas soumis à la réglementation relative à la création et au fonctionnement des bureaux privés de formation. Ainsi, il donne droit d'office aux entreprises de bénéficier des financements de la formation continue gérées par le CNFCPP.

De même, ses formateurs étant des fonctionnaires de l'Etat, recrutés à l'ISST par décret ministériel, ne sont pas soumis à une autorisation spéciale pour assurer les actions de formation organisées par leur employeur.

□ DES DOCUMENTS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

L'Institut dispose de compétences scientifiques qui élaborent une documentation de grande valeur et des conseils intéressants l'hygiène et la sécurité au travail pour tous les professionnels. Il publie l'unique revue spécialisée en Tunisie « SST », des guides, brochures, dépliants, affiches...

□ L'UNIQUE BIBLIOTHEQUE SPECIALISEE EN TUNISIE

Son siège abrite une bibliothèque riche en documentation variée : encyclopédies, travaux de recherches, revues internationales, recueils juridiques, ouvrages...

FORMATION DES CHARGÉS DE SÉCURITÉ



INITIATION A LA FONCTION SECURITE

CODE : RS 1

COLLABORER AVEC LES ACTEURS EXTERNES ET INTERNES DE L'ENTREPRISE POUR APPLIQUER LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES.

Objectif de formation :

Connaître et maîtriser les exigences légales et réglementaires se rapportant au domaine de la santé et de la sécurité au travail, en vue de renforcer les relations de collaboration avec les acteurs internes et externes.

Objectifs pédagogiques :

Définir les responsabilités de l'employeur et des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail.

Déterminer les missions des différentes structures internes et externes intervenant dans le domaine de la SST.

Dégager les écarts de son entreprise par rapport à l'application de la législation et de la réglementation en SST et les traiter. Utiliser un outil d'aide à l'évaluation de la conformité réglementaire.

Pré requis :

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances générales sur les risques professionnels

Public concerné :

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Chefs d'équipes d'interventions.

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu :

Quel sont les acteurs de prévention internes et externes

Missions des acteurs de la prévention des risques professionnels internes et externes à l'entreprise.

Quelle collaboration souhaitée entre le responsable de sécurité et les acteurs de prévention.

Comment évaluer la conformité réglementaire en relative à la collaboration du responsable sécurité et les acteurs de la prévention internes et externes.

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, visite d'entreprise, étude de cas par une visite sur terrain.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Quatre jours	De 9h00 à 13h30	18-19-20-21 Février 2025	600 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (prestation à la demande payante)

INITIATION A LA FONCTION SECURITE

CODE : RS 2

APPLIQUER LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES POUR ANALYSER UN ACCIDENT DU TRAVAIL ET ELABORER UN PLAN D'ACTION

Objectifs de formation :

Prévenir les risques professionnels par l'analyse des accidents du travail.
Adopter une démarche visant à empêcher la récidive d'un accident du travail.

Objectifs pédagogiques :

Réaliser une enquête après accident.
Appliquer la méthode de l'arbre des causes.
Elaborer un plan d'actions.
Rédiger un rapport d'accident.

Pré requis :

Avoir le niveau du baccalauréat.
Avoir des connaissances générales sur la législation en matière de SST.

Public concerné :

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :
Responsables de sécurité-hygiène - qualité-environnement.
Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).
Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action :

Rappel des aspects législatifs et réglementaires relatifs à l'analyse des accidents du travail.
Introduction à l'analyse des accidents du travail.
Principes de l'arbre des causes.
Enquête après accident : conditions de l'enquête ; recueil des faits.
Analyse de l'accident du travail.

Facteurs potentiels d'accident.
Présentation d'une fiche d'enquête.
Mesures préventives.
Plan d'actions.
Rapport d'accident du travail

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas à partir d'un film didactique.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours	De 9h00 à 13h30	7-8-10 avril 2025	450 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation
Evaluation à froid (prestation à la demande payante).

INITIATION A LA FONCTION SECURITE

CODE : RS 3

CONSTRUIRE ET EXPLOITER UN TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA SST

Objectifs de formation :

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales et réglementaires en matière d'élaboration et d'exploitation des statistiques des accidents du travail de l'entreprise

Mettre en place un tableau de bord pour le suivi des indicateurs de performance de la SST.

Objectifs pédagogiques :

Identifier les données nécessaires pour l'élaboration des statistiques des accidents du travail.

Classer les accidents du travail selon des modèles standards.

Utiliser les indices de comparaison nationaux et internationaux.

Déterminer les indicateurs de la SST.

Intégrer les objectifs et cibles dans une démarche systémique (QHSE ou HSE).

Surveiller le tableau de bord.

Proposer un plan d'actions.

Pré requis :

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances générales sur risques professionnels et la législation en matière de la SST.

Public concerné :

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsable de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action :

Rappel des aspects législatifs et réglementaires relatifs à l'analyse des accidents du travail.

Place des statistiques dans la gestion des risques professionnels dans l'entreprise.

Événements accidentels. Classes de données statistiques.

Modèles de classifications des accidents du travail : Modèle du Bureau International du Travail (B.I.T) ;

Modèles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie : (C.N.A.M).

Indices de comparaison au niveau national et international : Indices utilisés pour évaluer la fréquence ;

Indices utilisés pour évaluer la gravité.

Exploitation des données.

Tableau de bord des indicateurs de performance.

Démarches systémiques.

Notions d'objectifs et cibles, suivi du tableau de bord et plan d'actions.

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas par une visite d'entreprise, étude de cas par une visite d'entreprise ou à distance en cas de pandémie.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours	De 9h00 à 13h30	22-23-24 avril 2025	450 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (prestation à la demande payante)

INITIATION A LA FONCTION SECURITE

CODE : RS 4

IDENTIFIER LES DANGERS ET EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS POUR PROPOSER DES SOLUTIONS DE PREVENTION

Objectifs de formation :

Identifier et évaluer les risques professionnels dans l'entreprise.

Proposer des mesures de prévention et de protection qui permettent de maîtriser les risques professionnels.

Objectifs pédagogiques :

Préparer la visite sur terrain.

Collecter et exploiter les données relatives aux situations à risques.

Evaluer et hiérarchiser les risques professionnels.

Rédiger un rapport d'identification et d'évaluation des risques professionnels.

Pré requis :

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances générales sur la législation en matière de SST.

Public concerné :

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu :

Principes de l'évaluation des risques professionnels.

Comment préparer une visite ?

Périmètre de la visite.

Techniques de communication sur terrain.

Documentation nécessaire à collecter pour réussir la démarche.

Données nécessaires pour hiérarchiser les situations à risque.

Recommandations selon les principes de prévention et de protection.

Rapport final.

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas à partir d'une visite d'entreprise.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours	de 9h00 à 13h30	13-14-15 mai 2025	450 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

INITIATION A LA FONCTION SECURITE

FORMATION DES RESPONSABLES DE SECURITE

CODE : RS 5

ELABORER UN CAHIER DES CHARGES POUR L'ACHAT DES EQUIPMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Objectifs de Formation : Elaborer un cahier des chargés pour le choix d'équipements de protection individuelle efficaces et adaptés aux risques professionnels.

Objectifs pédagogiques :

Identifier la place de la protection individuelle dans le système de prévention des risques professionnels.

Déterminer les critères d'efficacité des équipements de protection individuelle par rapport au risques professionnel identifié

Maîtriser les critères techniques de choix des équipements de protection individuelle

Pré requis :

Avoir au moins le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances générales sur les risques professionnels et la législation en matières de SST.

Public concerné :

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action :

*Place de la protection individuelle dans le système de prévention des risques professionnels

* Démarche d'achat des équipements de protection individuelle au niveau de l'entreprise :

- Quel EPI pour quel risque ?
- Différents types d'équipements de protection individuelle
- Critères de choix des équipements de protection individuelle
- Caractères de choix des équipements de protection individuelle
- Eléments du cahier des charges.

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels.

Modèle de cahier des charges

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Quatre jours	De 9h00 à 13h30	02-03-04-05 juin 2025	600 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

PERFECTIONNEMENT EN SST

CODE : PERF1

Gérer les risques liés au bruit en milieu professionnel

Objectifs de formation :

Prévenir les risques liés à l'exposition au bruit en milieu professionnel

Objectifs pédagogiques : -

Identifier les références règlementaires et législatives en matière de l'exposition des travailleurs au bruit et l'évaluation.

Connaitre les méthodes d'évaluation de l'exposition au bruit

Maitriser les étapes d'élaboration d'un programme de prévention des risques liés à l'exposition au bruit dans l'entreprise

Elaborer une démarche pour le choix des protecteurs individuels contre le bruit (PICB)

Pré requis :

Avoir le niveau baccalauréat

Public concerné :

Responsables sécurité, responsables qualité-sécurité-environnement, chefs d'équipes d'interventions, membres du comité de santé et sécurité au travail, toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels

Contenu de l'action :

Notions essentielles en acoustique : généralités, définitions

Effets de l'exposition au bruit sur la santé

Aspects législatifs et règlementaires relatifs à l'exposition des travailleurs au bruit

Identification des méthodes d'évaluation de l'exposition au bruit selon les normes suivantes : la norme ISO9612 : 2009 « Acoustique -Détermination de l'exposition au bruit en milieu de travail -

Méthode d'expertise » et la norme ISO 3382-3 : 2022 « Acoustique-Mesurage des paramètres acoustiques des salles –Partie 3 : Bureaux ouverts »

Cas pratique d'évaluation de l'exposition au bruit à l'aide d'un sonomètre

Démarche d'élaboration d'un programme de prévention des risques liés à l'exposition au bruit dans l'entreprise

Démarche de choix des PICB

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas, démonstration et utilisation du matériel

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours	De 9h00 à 13h30	7-8-9 octobre 2025	450 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis:

Test de connaissances à chaud et du transfert des acquis à froid

PERFECTIONNEMENT EN SST

CODE : PERF2

Gérer les risque chimiques et biologiques dans les laboratoires

Objectifs de formation :

Soutenir les intervenants en SST dans la compréhension de la gestion des risques chimiques et biologiques dans les laboratoires.

Objectifs pédagogiques :

Connaitre les risques chimiques et biologiques dans les laboratoires.

Maîtriser les mesures de prévention des risques chimiques et biologiques dans les laboratoires.

Pré requis :

Avoir au minimum un baccalauréat

Public concerné :

Responsables HSE

Médecins de travail

Intervenants en SST

Préventeurs en SST

Ingénieurs, chercheurs, techniciens de laboratoire...

Contenu de l'action :

Présentation du contexte législatif et réglementaire sur les risques professionnels dans les laboratoires.

Effets des expositions chimiques et biologiques sur la santé.

Présentation d'une méthode d'identification des dangers chimiques et biologiques dans les laboratoires.

Les moyens de prévention des risques chimiques et biologiques (techniques, organisationnels et humains) dans les laboratoires.

Comment faire l'étude de l'efficacité des hottes, des Sorbonne, des boites à gants et poste de sécurité microbiologique

Gestion de stockage des produits chimiques dans les laboratoires.

Modalités pédagogiques :

-Présentations théoriques

-Exercices de réflexions.

-Cas pratiques de mesurage.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours	De 9h00 à 13h30	4-5-6 novembre 2025	450DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

-Présentations théoriques

-Exercices de réflexions.

Modalités de reconnaissance des acquis (s'il s'agit d'une action de formation) :

Pré-test/Post-test

ATELIERS TECHNIQUES POUR LES MEDECINS DU TRAVAIL

ATELIERS TECHNIQUES POUR LES MEDECINS DU TRAVAIL

CODE : AT1

INTERPRETER UNE ETUDE DE VIBRATION POUR METTRE EN PLACE UN PROTOCOLE DE SURVEILLANCE MEDICALE ADAPTE AUX RISQUES IDENTIFIES.

Objectifs de formation :

- Identifier la démarche technique de l'évaluation de l'exposition des travailleurs aux vibrations.
- Interpréter les résultats d'une étude de vibration
- Elaborer un plan d'action de prévention des risques liés aux vibrations
- Mettre en place un protocole de surveillance médicale des travailleurs exposés aux vibrations

Objectifs pédagogiques :

- 1-Identifier les normes nationales et internationales d'évaluation de l'exposition des travailleurs aux vibrations ainsi que les exigences légales et réglementaire en relation
- 2-Indiquer les méthodes de mesure des vibrations : main-bras et corps entier
- 3-Interpréter un rapport d'une étude vibratoire
- 4-Elaborer un protocole de surveillance médicale basé sur les résultats de l'étude vibratoire
- 5- Maîtriser le choix des équipements de protection individuelle contre la vibration

Pré requis : Doctorat en médecine

Public concerné :

- Médecins du travail
- Résidents en médecine du travail

Contenu de l'action :

- 1-Aspects législatifs et réglementaires relatifs à l'exposition des travailleurs aux vibrations
- 2-Aspects normatifs :
 - Identification des méthodes d'évaluation de l'exposition à la vibration selon la norme iso2631-1 et la norme NF-EN14253-A1
 - évaluation de l'exposition des individus à des vibrations globales a tout le corps
 - 3-Cas pratique de l'évaluation de l'exposition aux vibrations moyennant un vibromètre (accéléromètre)
 - mesure de l'accélération
 - condition des mesures
 - évaluation de l'exposition
 - valeurs limites
 - 4-Analyse des données d'un rapport d'analyse vibratoire
 - accélération
 - comparaisons avec la valeur limite
 - exploitation des analyses vibratoires pour la prévention
 - proposition d'un plan d'action
 - 5-Démarche de l'élaboration d'un protocole de surveillance médicale des travailleurs en tenant compte des résultats de l'étude des vibrations:
 - présentation des cas pratiques
 - Surveillance médicale spéciale des salariés exposées aux vibrations
 - Réparation des maladies professionnelles d'après les dispositions du tableau n°80
 - 6-Exploitation du rapport d'analyse vibratoire pour le choix des mesures techniques et individuelles :
 - choix des gants
 - choix des mesures techniques
 - équilibrage mécanique des outils et des machines
 - choix normalisé des équipements à la conception

Modalités pédagogiques :

- Présentations théoriques
- Atelier pratique des mesures vibratoires
- Cas pratiques

Modalités de reconnaissance des acquis:

- Fiches d'évaluation

Durée	Horaire	Date	Coût
Un jour	De 8h30 à 14h30	27 février 2025	150DT

ATELIERS TECHNIQUES POUR LES MEDECINS DU TRAVAIL

CODE : AT2

INTERPRETER LES RESULTATS D'UNE ETUDE D'ECLAIRAGE ET METTRE EN PLACE UN PROTOCOLE DE SURVEILLANCE MEDICALE DES TRAVAILLEURS ADAPTE AUX RISQUES IDENTIFIES.

Objectifs de formation :

- Identifier la démarche technique de l'évaluation des risques et des défaillances liés à l'éclairage des lieux de travail.
- Interpréter les résultats d'une étude d'éclairage pour élaborer un plan d'action opérationnel.
- Proposer des mesures permettant d'améliorer l'éclairage aux postes et locaux de travail.
- Mettre en place un protocole de surveillance médicale des travailleurs exposés aux risques liés à l'éclairage des lieux de travail.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les normes et la réglementation en relation avec l'éclairage
- Définir les composantes physiques de l'éclairage,
- Présenter les méthodes de mesure de l'éclairage
- Evaluer des risques liés à un éclairage défaillant.
- Evaluer l'éclairage naturel
- Interpréter les résultats d'une étude d'éclairage
- Reconnaître les effets sur la santé d'un éclairage défaillant.
- Faire le choix des mesures préventives
- Elaborer un protocole de surveillance médicale des travailleurs en tenant compte des résultats de l'étude de l'éclairage réalisée.

Pré requis :

Doctorat en médecine.

Public concerné :

- Médecins du travail
- Résidents en médecine du travail

Contenu de l'action :

*Aspects normatifs :

- Les normes NF X 35-103 et NF EN 12464-1 présentant les règles à respecter pour adapter les ambiances lumineuses des systèmes de travail aux caractéristiques psychophysiologiques des opérateurs.

*Les composantes physiques de l'éclairage

- les grandeurs et les unités de l'éclairage
- l'éclairage artificiel et les différents types de luminaires
- Comparaison entre les différents types d'éclairage artificiel

*Les risques liés à l'éclairage défaillant

- L'éclairage déficient
- L'éblouissement
- Le contraste inapproprié
- Les fluctuations de la lumière (effet stroboscopique)

***Les méthodes de mesure de l'éclairage**

- Les méthodes de mesure de l'éclairage.
- Comparaison des résultats avec les niveaux recommandés.
- Repérage des endroits sombres
- Evaluation de l'éclairage naturel
- Recueil des plaintes des travailleurs en rapport avec un éclairage défaillant.

***Evaluation et correction des problèmes liés à un éclairage insuffisant**

- Présentation des méthodes de mesure de l'éclairage
- Evaluation des risques liés à un éclairage défaillant.
- Evaluation de la quantité de lumière nécessaire pour effectuer diverses tâches

*** Interprétation des résultats d'une étude d'éclairage**

- Analyse des données d'un rapport technique d'évaluation de l'éclairage.

***Les effets sur la santé d'un éclairage défaillant**

- Rappel de la physiologie du fonctionnement de la vision chez l'homme
- Les effets sur la santé d'un éclairage défaillant.

***Démarche d'élaboration d'un plan d'action de prévention des risques liés à un éclairage défaillant**

- Maîtrise du choix des mesures préventives et correctrices.
- Démarche de l'élaboration d'un protocole de surveillance médicale des travailleurs en tenant compte des résultats de l'étude de l'éclairage réalisée.

Modalités pédagogiques :

- Présentations théoriques
- Atelier pratique de mesure de l'éclairage.
- Cas pratiques

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Un jour	De 9h00 à 13h30	13 Novembre 2025	150 DT	Salle de formation de l'ISST

FORMATION EN ERGONOMIE

FORMATION EN ERGONOMIE

CODE : ERG

OUTILS DE DEPISTAGE RAPIDE DES CONTRAINTES DU TRAVAIL ASSOCIEES AUX TMS

Objectifs de formation :

Le participant sera capable de :

- Citer les différentes contraintes ergonomiques du travail.
- Dépister les contraintes ergonomiques par un outil rapide
- Proposer des mesures correctives pour les contraintes ergonomiques dépistées.

Objectifs pédagogiques :

- Définir les contraintes ergonomiques
- Exposer l'outil de dépistage
- Appliquer l'outil de dépistage
- Présenter des exemples de mesures correctives

Pré requis :

Aucun prérequis

Public concerné :

- Les chargés de sécurité
- Les médecins de travail
- Les Responsable Ressource Humaine

Contenu de l'action :

- Les atouts de la démarche ergonomique
- Les différents types de contraintes ergonomiques
- Les outils de dépistages des contraintes ergonomiques
- Applications pratiques de l'outil de dépistage
- Exemples de solutions correctives selon les contraintes ergonomiques
 - Travaux intersession
 - Restitution des résultats des travaux d'intersession

Modalités pédagogiques :

- Les atouts de la démarche ergonomique
- Les différents types de contraintes ergonomiques
- Les outils de dépistages des contraintes ergonomiques
- Applications pratiques de l'outil de dépistage
- Exemples de solutions correctives selon les contraintes ergonomiques
 - Travaux intersession
 - Restitution des résultats des travaux d'intersession

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Deux jours (2 Sessions)	De 9h00 à 13h30	23 Septembre 2025 28 Octobre 2025	300 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Pré-test

Post test

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

CODE : COM1

EDUCATION POUR LA SECURITE ET LA PROMOTION DE LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAIL SUR LE THEME: APPLICATION DE LA METHODE 5S

Objectifs de formation :

- Connaître l'outil 5S
- Changer le comportement des opérateurs vis-à-vis de l'application de l'outil 5S
- Prévenir les AT à travers l'application de la méthode 5S

Objectifs pédagogiques :

- Identifier chaque S de l'outil 5S
- Maitriser l'outil 5S
- Présenter le processus de changement de comportement
- Présenter les étapes de réalisation d'une séance d'EPS
- Maitriser les techniques d'animation
- Préparer un contenu d'une séance Education Pour la Santé sur la méthode 5S

Pré requis :

Aucun prérequis

Public concerné :

- Les chargés de sécurité
- Les médecins de travail
- Résidents en médecine de travail

Contenu de l'action :

1^{er} session

Montrer la place de l'organisation de poste de travail dans la démarche préventive et présentation de l'outil 5S

- Explication de chaque S par la mise en situation et les règles de conduite d'un projet 5S

2^{ème} Session

- Présentation des étapes de réalisation d'une séance d'EPS
- Présentation des techniques d'animation d'une séance d'éducation
- Préparation d'un contenu d'une séance EPS sur la méthode 5S
- Présentation de la grille d'évaluation d'une séance d'éducation pour la santé

3^{ème} session

- Mise en situation : animation d'une séance d'éducation sur les 5S
- Travaux intersession
- Restitution des résultats des travaux d'intersession

Modalités pédagogiques :

- Présentation PowerPoint
- Mise en situation
- Les jeux de rôle
- Exercices pratiques

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Trois jours (3 sessions)	De 9h00 à 13h30	17 Février 2025 29 Avril 2025 20 Mai 2025	450 DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

Les prés et post test des connaissances

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

CODE : COM2

EDUCATION THERAPEUTIQUE AU SERVICE DE LA SANTE AU TRAVAIL

Objectifs de formation :

Décrire les pratiques éducatives dans les programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP) avec des objectifs liés à la santé au travail à travers des cas de pathologies chroniques (asthme et lombalgies).

Objectifs pédagogiques :

Présenter les ressources éducatives nécessaires pour mener un programme d'ETP

Adapter les finalités de la démarche éducative pour la prise en compte de la composante santé au travail

Élaborer un diagnostic éducatif avec des objectifs liés à la santé au travail.

Définir un programme personnalisé d'ETP avec priorités d'apprentissage

Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP individuelle ou collective.

Réaliser une évaluation des compétences acquises, du déroulement du programme d'ETP

Pré requis :

Doctorat en médecine.

Spécialité ou compétence en médecine du travail

Public concerné :

Médecins inspecteurs du travail

Résidents en médecine du travail

Médecins du travail

Contenu de l'action :

Session 1 :

Présentation des ressources éducatives nécessaires pour mener un programme d'ETP

Prise en compte de la composante santé au travail dans la démarche éducative

Recueil des informations recherchées concernant la situation professionnelle lors du déroulement de la démarche éducative

Intégration du contenu en rapport avec la santé au travail dans des compétences plus générales à acquérir

Élaboration du diagnostic éducatif avec des objectifs liés à la santé au travail.

Choix des compétences et exemples d'objectifs liés à la santé au travail

Planification et mise en œuvre les séances d'ETP individuelle ou collective.

Réaliser une évaluation des compétences acquises, du déroulement du programme d'ETP

Travaux entre les deux sessions

Session 2 :

Récit du déroulement des séances d'éducation auprès d'un groupe de patients travailleurs.

Recueil des Attentes des patients, diagnostic éducatif, contrat d'éducation personnalisé, types de compétences et objectifs proposés en rapport avec la situation professionnelle.

Méthodes et techniques pédagogiques utilisées en rapport avec les contenus de santé au travail

Séances individuelles ou collectives, documents spécifiques remis, évaluation des acquis, intervenants spécialisés, évaluation des acquis,

Coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge de la santé au travail

Relations avec les spécialistes de la santé au travail, orientation privilégiée, orientation par les services de santé au travail, besoin ressenti de travailler avec le médecin du travail.

Difficultés rencontrées dans la prise en compte de la santé au travail

Oppositions ou résistances particulières chez les patients : nature des difficultés pour aborder la question du travail et intérêt perçu pour ces questions, place de l'objectif de retour à l'emploi, légitimité du cadre de l'ETP pour traiter des questions du travail.

Modalités pédagogiques :

- Exposé théorique
- Exercices pratiques (travail de groupe)
- Travaux entre les sessions

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Deux jours (2 sessions)	De 9h00 à 13h30	17 avril 2025 08 mai 2025	300DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis :

- Evaluation par pré et post test.

ATELIER POUR LES INFIRMIERS DE TRAVAIL

ATELIER PUR LES INFIRMIERES DU TRAVAIL

CODE : I

ASPECTS PRATIQUES DE L'AIDE AU SEVRAGE TABAGIQUE EN ENTREPRISE

Objectifs de formation :

Maîtriser les différents outils pratiques pour l'aide au sevrage tabagique

Objectifs pédagogiques :

Reconnaître les effets du tabac sur la santé

Décrire les méthodes d'évaluation de la dépendance tabagique

Identifier les principaux outils thérapeutiques et identifier leur intérêt spécifique dans les différents aspects de la dépendance

Mettre en place un plan d'action de lutte anti-tabac dans une entreprise

Déterminer le rôle de l'infirmier de travail dans l'aide au sevrage tabagique

Pré requis :

Niveau d'enseignement supérieur.

Public concerné :

Technicien supérieur

Infirmier de travail

Responsable hygiène et sécurité

Contenu de l'action :

Effets du tabac sur la santé

Méthodes d'évaluation de la dépendance tabagique

Les principaux outils thérapeutiques et leurs intérêts spécifiques dans les différents aspects de la dépendance

Rôle de l'infirmier de travail dans la mise en place d'un plan d'action de lutte anti-tabac dans une entreprise

Modalités pédagogiques :

Exposé théorique

Atelier pratique

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Une journée	De 9h00 à 13h30	29 mai 2025	150DT	Salle de formation de l'ISST

MARDIS DE LA PREVENTION

MARDIS DE LA PREVENTION

CODE : MP1

CULTURE SECURITE SANTE AU TRAVAIL DANS LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (MECANIQUE AUTO)

Objectifs de l'action :

- 1- Sensibiliser les formateurs et les stagiaires sur l'importance de la prévention des risques professionnels dans le secteur de la mécanique auto
- 2- Présenter un cas d'atelier modèle en matière de maîtrise des risques professionnels

Pré requis :

Public concerné :

Formateurs et stagiaires des centres de formation professionnelles en mécanique auto
Responsables de sécurité des entreprises du secteur de la mécanique auto
Professionnels de la SST

Nombre cible de participants :

Compris entre 60 et 80

Contenu de l'action :

- Rapport introductif :
- Les principales causes d'accidents de travail dans le secteur de la mécanique auto
- Les mesures de prévention des accidents de travail dans le secteur de la mécanique auto
- Les maladies professionnelles dans le secteur de la mécanique auto
- Animation , démonstrations et activités de sensibilisation sur la prévention des risques professionnels

Durée	Horaire	Date	Coût
Une journée	10H – 12H	15 Avril 2025	Gratuit

**CULTURE SECURITE SANTE AU TRAVAIL DANS UNE INSTITUTION UNIVERSITAIRE
(ISET KSAR HELAL TEXTILE°)****Objectifs de l'action**

- 1- Sensibiliser les enseignants et les étudiants sur l'importance de la prévention des risques professionnels dans le secteur textile
- 2- Engager une reflexion sur l'intégration de la SST dans les programmes de formation des étudiants de la filiale « textile »

Pré requis :**Public concerné :**

Enseignants et étudiants des institutions universitaires filiale « textile »
Responsables de sécurité des entreprises du secteur textile
Responsables des ressources humaines,
Professionnels de la SST
Responsables qualité

Nombre cible de participants :

Compris entre 60 et 80

Contenu de l'action :

- Rapport introductif :
- Les principales causes d'accidents de travail dans le secteur textile
- Les mesures de prévention des accidents de travail dans le secteur textile
- Les maladies professionnelles dans le secteur textile et leur prévention
- Animation , démonstrations et activités de sensibilisation sur la prévention des risques professionnels

Durée	Horaire	Date	Coût
Une journée	10H – 12H	22 Octobre 2025	Gratuit

WEBINAIRES

APPORT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**Objectifs de l'action :**

- 1- Sensibiliser les participants à l'intérêt d'adaptation de la prévention des risques aux mutations technologiques
- 2- Présenter des solutions de l'intelligence artificielle pour la maitrise des risques en milieu de travail

Pré requis :**Public concerné :**

Professionnels de la SST
Responsables production
Responsables des ressources humaines,
Responsables qualité

Nombre cible de participants :

Compris entre 60 .. et 80

Contenu de l'action :

- Qu'est ce que l'intelligence artificielle ?
- En quoi cette technologie est-elle utilisable dans le cadre de la prévention des risques au travail ?
- Avantages et inconvénients de l'intelligence artificielle
- Exemples de solutions de l'intelligence artificielle dans le cadre de la maitrise des risques professionnels.

Durée	Horaire	Date	Coût
Une journée	10H – 12H	30 Janvier 2025	Gratuit En ligne

TRAVAIL PAR FORTE CHALEUR / QUE DOIT PREVOIR UN PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMNTS CLIMTIQUES ?**Objectifs de l'action :**

- 1- Informer les participants sur les risques dus au travail par forte chaleur
- 2- Sensibiliser les participants sur les mesures de prévention à mettre en place pour maîtriser les risques dus au travail par forte chaleur

Pré requis :**Public concerné :**

Préventeurs exerçant dans les entreprises et les organismes de prévention
Responsables des ressources humaines,
Responsables de production

Nombre cible de participants :

Compris entre 60 .. et 80

Contenu de l'action :

- Le travail par forte chaleur : Quels sont les principaux risques pour la santé des travailleurs ?
- Comportement des structures des bâtiments face à la forte chaleur
- Les mesures de prévention techniques, individuelles et organisationnelles pour maîtriser les risques dus à la forte chaleur
- Expériences d'entreprises

Durée	Horaire	Date	Coût
Une journée	10H - 12H	12 JUN 2025	Gratuit En ligne

RENCONTRE LEGISLATIVE

Nouvelle loi 44-2024 sur les congés de maternité : quels impacts sur la SST ?**Objectifs de l'action :**

1. Permettre aux participants de comprendre le contexte de la loi n°44-2024 et ses objectifs.
2. Informer et sensibiliser les participants aux les impacts de cette loi sur la santé et la sécurité au travail.
3. Sensibiliser sur l'importance du soutien à l'allaitement en milieu professionnel.

Public concerné :

Responsables de sécurité des entreprises
Médecins du travail
Membres des CSST
Responsables de production
Responsables des ressources humaines
Professionnels de la SST

Contenu de l'action :

- Contexte et objectifs de la loi n°44-2024
- Impacts de la loi n°44-2024 sur la SST et le bien-être au travail
- Importance du soutien de l'allaitement en milieu professionnels
- Enquête auprès des employeurs sur la loi n°44-2024

Durée	Horaire	Date	Coût
Une journée	10H - 12H	22 mai 2025	Gratuit En ligne

RENCONTRE MEDICALE

RENCONTRE MEDICALE**CODE : RM 1****TRAVAIL EN HORAIRES ATYPIQUES : APTITUDE AU TRAVAIL ET SURVEILLANCE MEDICALE DES TRAVAILLEURS****Objectif de l'action :**

Fournir aux médecins du travail les connaissances et compétences nécessaires pour évaluer, surveiller et promouvoir la santé des travailleurs ayant des horaires atypiques

Objectifs pédagogiques :

- 1- Connaître les effets du travail de nuit et du travail posté sur la santé des travailleurs
- 2- Savoir évaluer l'aptitude au travail de nuit et au travail posté
- 3- Maîtriser la surveillance médicale des travailleurs de nuit et ceux ayant un travail posté
- 4- Connaître les mesures préventives de l'impact sur la santé du travail de nuit et du travail posté

Pré requis :

Doctorat en médecine

Public concerné :

Médecins du travail

Résidents en médecine du travail

Contenu :

- Concepts et Définitions : horaires atypiques, rythmes biologiques et physiologie du sommeil
- Impacts du travail de nuit et du travail posté sur la santé physique et mentale
- Évaluation de l'aptitude au travail de nuit et au travail posté
- Surveillance médicale adaptée au travail de nuit et au travail posté
- Mesures de prévention de l'impact sur la santé du travail de nuit et du travail posté

Modalités pédagogiques (s'il s'agit d'une action de formation) :

- Exposés théoriques
- Études de cas
- Discussions

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Une journée	De 9h00 à 13h30	25 Juin 205	Gratuit	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis (s'il s'agit d'une action de formation) :

Une évaluation par questionnaire en ligne, à la fin de la formation.

RENCONTRE MEDICALE**CODE : RM 2****GESTION DES DOCUMENTS MEDICAUX-LEGAUX DE MEDECINE DU TRAVAIL****Objectif de l'action :**

Maîtriser la rédaction et la gestion des documents légaux du service de médecine du travail

Objectifs pédagogiques :

Identifier les documents légaux d'un service de médecine du travail

Préciser le contenu des différentes rubriques de ces documents et leurs intérêts

Maitriser le recueil des données et le renseignement de ces documents

Assurer la gestion et l'actualisation des données de ces documents.

Pré requis :

Connaissance de certains documents légaux du service de médecine du travail.

Public concerné :

Médecins du travail

Médecins inspecteurs du travail

Résidents en médecine du travail

Infirmiers du travail

Contenu :

Présentation des documents légaux du service de médecine du travail

Explication du contenu des différentes rubriques de ces documents et leurs intérêts

Le recueil des données et de renseignements de ces documents

La gestion et l'actualisation des données de ces documents.

Modalités pédagogiques (s'il s'agit d'une action de formation) :

Exposé théorique

Etudes de cas

Discussions

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Une journée	De 9h00 à 13h30	04 décembre 2025	Gratuit	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis (s'il s'agit d'une action de formation) :

- Evaluation par pré et post test.

CERCLES DE SECURITE

LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS : QUELLES NOUVEAUTES POUR LA PREVENTION ?

Objectifs :

Sensibiliser les participants aux risques industriels majeurs et à leurs conséquences.
Fournir des outils et adopter des stratégies et des solutions innovantes pour identifier, évaluer et maîtriser les risques.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes des risques industriels majeurs (incendie, explosion, toxicité...).
Identifier les situations à risque et leur impact sur les personnes, l'environnement et les biens.
Connaitre les méthodes innovantes pour la prévention des risques industriels.

Public concerné :

Responsables de sécurité
Médecins du travail
Responsables des entreprises et de maintenance
Techniciens et ingénieurs de sécurité

Pré requis :

Connaissances de base en matière de Santé et de sécurité au travail.

Contenu :

Le cadre législatif et règlementaire national et international (Seveso, ICPE, etc.).
Définition et classification des risques industriels majeurs.
Étude de cas des accidents.
Démarche de prévention : identification des dangers, évaluation des risques, mise en œuvre des mesures correctives.
Plan d'urgence et gestion des crises.
Expériences des entreprises.

Modalités pédagogiques (s'il s'agit d'une action de formation) :

Présentations interactives.

Discussions en groupe.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Une journée	De 9h00 à 13h00	25 Février 2025	150DT	Salle de formation de l'ISST

Modalités de reconnaissance des acquis

- Fiche d'évaluation à chaud en fin de la journée.

L'INDUSTRIE 4.0 : VERS UN MILIEU PROFESSIONNEL PLUS SUR

Objectif :

Définir l'industrie de future (ou L'industrie 4.0)
Attirer l'attention sur les points de vigilance en matière de SST en liaison avec les nouvelles technologies.
Engager une réflexion sur l'intégration des nouvelles technologies et la prévention des risques professionnels.

Objectifs pédagogiques

Public concerné :

Responsables de sécurité
Médecins du travail
Responsables de maintenance
Responsables de production
Technicien et ingénieurs de sécurité

Pré requis :

Avoir des connaissances en matière de santé et de sécurité au travail.

Contenu :

Définition de d'industrie du futur.
Contexte réglementaire et normatif.
Les principaux enjeux liés au concept d'industrie du futur.
La prévention des risques liés aux nouvelles technologies.

Durée	Horaire	Date	Coût	Lieu
Une journée	De 9h00 à 13h00	17 Décembre 2025	150DT	Salle de formation de l'ISST

FICHES D'INSCRIPTION



FICHE D'INSCRIPTION
Année 2025

Formation des responsables de sécurité

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Niveau d'instruction initiale du participant :

Poste occupé :

Ancienneté dans le poste :

Inscription à (aux) la session(s) suivante(s) :

FORMATION DES CHARGÉS DE SÉCURITÉ EN PRÉSENTIEL			
INITIATION A LA FONCTION SECURITE			
Code	Thème	Date	Coût
RS1	Collaborer avec les acteurs externes et internes de l'entreprise pour appliquer les exigences réglementaires.	18-19-20-21 février 2025	600DT
RS2	Appliquer la méthode de l'arbre des causes pour analyser un accident du travail et élaborer un plan d'action	7-8-10 avril 2025	450DT
RS3	Construire et exploiter un tableau de bord des indicateurs de performance de la SST	22-23-24 avril 2025	450DT
RS4	Identifier les dangers et évaluer les risques professionnels pour proposer des solutions de prévention	13-14-15 mai 2025	450DT
RS5	Elaborer un cahier des charges pour l'achat des équipements de protection individuelle.	02-03-04-05 juin 2025	600DT

PERFECTIONNEMENT EN SST

Code	Thème	Date	Coût
PERF1	Gérer les risques liés au bruit en milieu professionnel	7-8-9 octobre 2025	450DT
PERF2	Gérer les risques chimiques et biologiques dans les laboratoires	4-5-6 novembre 2025	450DT

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée accompagnée d'un bon de commande original.

2/ Facturation : la facturation se fait après la formation même en cas de participation à une seule journée.

3/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant à la fin de la formation

Signature et cachet de l'entreprise

FICHE D'INSCRIPTION**Ateliers Technique pour les Médecins du Travail**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

ATELIERS TECHNIQUE POUR LES MEDECNS DU TRAVAIL				
AT1	Interpréter une étude de vibration pour mettre en place un protocole de surveillance médicale	27 Février 2025	150 DT	
AT2	Interpréter une étude d'éclairage pour mettre en place un protocole de surveillance médicale	13 Novembre 2025	150 DT	

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Formation en Ergonomie**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

ATELIERS TECHNIQUE POUR LES MEDECNS DU TRAVAIL				
ERG	Outils de dépistage rapide des contraintes du travail associées aux TMS (2 sessions)	23 Septembre 2025 28 Octobre 2025	300 DT	

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Technique de Communication**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

TECHNIQUE DE COMMUNICATION				
COM1	Education pour la SST : méthode 5S (3 sessions)	17 février 2025 29 avril 2025 20 mai 2025	450 DT	
COM2	Education thérapeutique au service de la santé au travail (2 sessions)	17 Avril 2025 08 Mai 2025	300 DT	

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Atelier pour les Infirmiers du travail**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

ATELIERS TECHNIQUE POUR LES MEDECNS DU TRAVAIL				
IT	Aspects pratiques de l'aide au sevrage tabagique en entreprise	29 Mai 2025	150 DT	

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Mardis de la prévention**

Année 2025

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la session(s) suivante(s) :

MARDIS DE LA PRÉVENTION			
MP1	Promotion de la culture prévention dans les centres de formation professionnelle : secteur mécanique auto	11 mars 2025	GRATUIT
MP2	Promotion de la culture Santé Sécurité au travail dans les institutions universitaires : secteur du textile	22 octobre 2025	GRATUIT

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Webinaires**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

WEBINAIRES			
W1	Apport de l'intelligence artificielle pour la prévention des risques professionnels	30 Janvier 2025	GRATUIT
W2	Comment réussir l'accueil sécurité des nouveaux employés en entreprise ?	12 Juin 2025	GRATUIT

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Rencontre Législative**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

ATELIERS TECHNIQUE POUR LES MEDECNS DU TRAVAIL			
RL	Nouvelle loi N°44-2024 sur le congé de maternité: quels impacts sur la SST?	22 mai 2025	GRATUIT

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Rencontres Médicales**

Année 2025

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

RENCONTRES MEDICALES			
RM1	Travail en horaires atypiques : aptitude au travail et surveillance médicale des travailleurs	25 Juin 2025	GRATUIT
RM2	Gestion des documents médico-légaux de médecine du travail	04 Décembre 2025	GRATUIT

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

FICHE D'INSCRIPTION**Cercle de Sécurité**

Année 2024

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse : / Code postal :

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

CERCLES DE SECURITE				
CS1	Les risques industriels majeurs : quelles nouveautés pour la prévention	25 février 2025	150DT	
CS2	L'industrie 4.0 : vers un milieu professionnel plus sûr	17 septembre 2025	150DT	

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.

PLANNING 2025
ACTIVITÉS DE FORMATION

FORMATION DES CHARGÉS DE SÉCURITÉ

Code	Thème	Date	Coût
RS1	Collaborer avec les acteurs externes et internes de l'entreprise pour appliquer les exigences réglementaires.	18-19-20-21 février 2025	600DT
RS2	Appliquer la méthode de l'arbre des causes pour analyser un accident du travail et élaborer un plan d'action	7-8-10 avril 2025	450DT
RS3	Construire et exploiter un tableau de bord des indicateurs de performance de la SST	22-23-24 avril 2025	450DT
RS4	Identifier les dangers et évaluer les risques professionnels pour proposer des solutions de prévention	13-14-15 mai 2025	450DT
RS5	Elaborer un cahier des charges pour l'achat des équipements de protection individuelle.	02-03-04-05 juin 2025	600DT

PERFECTIONNEMENT EN SST

Thème	Date	Coût
PERF1 Gérer les risques liés au bruit en milieu professionnel	7-8-9 octobre 2025	450DT
PERF2 Gérer les risques chimiques et biologiques dans les laboratoires	4-5-6 novembre 2025	450DT

ATELIERS TECHNIQUES POUR LES MEDECINS DU TRAVAIL

Code	Thème	Date	Coût
AT1	Interpréter une étude de vibration pour mettre en place un protocole de surveillance médicale	27 Février 2025	150 DT
AT2	Interpréter une étude d'éclairage pour mettre en place un protocole de surveillance médicale	13 Novembre 2025	150 DT

FORMATION EN ERGONOMIE

Code	Thème	Date	Coût
ERG	Outils de dépistage rapide des contraintes du travail associées aux TMS (2 sessions)	28 Octobre 2025 (1 ^{ere} session)	300 DT

TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Code	Thème	Date	Coût
COM1	Education pour la SST : méthode 5S (3 sessions)	17 février 2025 29 avril 2025 20 mai 2025	450 DT
COM2	Education thérapeutique au service de la santé au travail (2 sessions)	17 Avril 2025 08 Mai 2025	300 DT

ATELIER POUR LES INFIRMIERS DU TRAVAIL

Code	Thème	Date	Coût
IT	Aspects pratiques de l'aide au sevrage tabagique en entreprise	29 Mai 2025	150 DT

PLANNING 2025
ACTIVITES D'INFORMATION

MARDIS DE LA PRÉVENTION

MP1	Promotion de la culture prévention dans les centres de formation professionnelle : secteur mécanique auto	15 Avril 2025	GRATUIT
MP2	Promotion de la culture Santé Sécurité au travail dans les institutions universitaires : secteur du textile	22 Octobre 2025	GRATUIT

WEBINAIRE

W1	Apport de l'intelligence artificielle pour la prévention des risques professionnels	30 Janvier 2025	GRATUIT
W2	Travail par forte chaleur : que doit prévoir un plan national d'adaptation aux changements climatiques ?	12 Juin 2025	GRATUIT

RENCONTRE LEGISLATIVE

RL	Nouvelle loi sur la maternité: quels impacts sur la SST dans le secteur public ?	22 Mai 2025	GRATUIT
-----------	--	-------------	---------

RENCONTRES MEDICALE

RM1	Travail en horaires atypiques : aptitude au travail et surveillance médicale des travailleurs	25 Juin 2025	GRATUIT
RM2	Gestion des documents médico-légaux de médecine du travail	04 Décembre 2025	GRATUIT

CERCLES DE SECURITE

Code	Thème	Date	Coût
CS1	Les risques industriels majeurs : quelles nouveautés pour la prévention ?	25 Février 2025	150 DT
CS2	L'industrie 4.0 : vers un milieu professionnel plus sûr	17 Septembre 2025	150DT